



Problème entre frères et soeurs d'héritages

Par alex100, le 16/04/2009 à 19:57

Bonjour,

Mes parents ont divorcé et nous sommes 3 enfants issus de cette union.

Mon père s'est remarié avec une autre personne avec contrat de mariage et l'une de mes sœurs et moi même vivons avec mon père et ma belle-mère, auxquels nous sommes très attachés.

Ma sœur aîné, pour sa part, a totalement coupé les liens avec mon père, ne daignant plus prendre de ses nouvelles suite à ce remariage qu'elle n'a pas acceptée.

Mon père peut-il décider de verser à ma sœur aîné un strict minimum ?

Est-ce-possible pour mon père de la déshériter totalement du fait qu'elle le méprise ainsi ?

Dans le cas où mon père ouvrirait une assurance vie aux noms de ma deuxième sœur et de moi même, ma sœur aîné pourrait t-elle contester cette transmission.

Où même si mon père crée une sci ?

Ma deuxième sœur et moi même sommes très unis et ne voulons absolument pas que notre sœur aîné s'accapare les biens que mon père aura mis tant d'années à construire, quoi qu'il arrive, nous nous battons pour qu'elle touche le moins possible.

Bien sur, mon père a encore des années devant lui, mais vu la cruauté de ma sœur aîné, je préfère être bien informée dès à présent.